TELLIN

#209

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - MARS 2024








© www.facebook.com/stephanesebalade

Éditeur responsable : DEGEYE Yves - Rue de la Libération 45 - 6927 TELLIN

HELPELEC

CONSEILS · DÉPANNAGES · INSTALLATIONS



Suivez-nous !

DIEUDONNÉ STEVE
0472 38 48 29
HELPELEC@OUTLOOK.COM
WWW.ELECTRICIEN-ROCHEFORT.BE

GROUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

- Services personnalisés **de Qualité**
- Délais de **livraison rapide**

Votre **fournisseur de chaleur dans la région** depuis **40 ans**



Mobil · PRIMAGAZ · Esso

GROUPE LMV – LINCÉ MEUNIER VERLAINE

Mazout
Pellets
Gaz bouteilles
Huiles & Graisses

Marche 084 47 89 29 · **Rochefort** 084 21 11 36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupelmv.be | www.groupelmv.be

ELOÏSE JAUMIN & SON ÉQUIPE

Infirmières à domicile
TELLIN - ROCHEFORT - FORRIÈRES

0479 87 16 44



4x4 EUROCARTEL

Grand choix
de pick-up & 4x4
avec garanties totales

084 36 73 53
www.eurocartel.be
eurocartel 4x4 tellin

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

3 Le mot du Bourgmestre

3 Les nouvelles du conseil communal

4 Les nouvelles de votre administration communale

4 Volontariat pour la fonction d'asseseur

4 Pasay de Grupont à Bure

5 Echos de nos clochers n°210

CPAS

5 Le Pâchy

5 Le Repair Café

5 Espace jeunes

TRAVAUX

6 Quoi de neuf sur les travaux

POLICE

8 Aménagements de la traversée de Bure

ENVIRONNEMENT

8 Conférence composte

9 Chats errants

10 "Zero Phyto" - Gestion différenciée

11 Taille des haies en bordure

AGENDA

11 Atelier pratique

11 Concert au profit de Télévie

12 Théatre

12 VTT Tellin

12 Coulée de cloches à l'ancienne

13 Apéro Resteignois

13 Brocante Resteigne

13 A vos agendas

13 Concert des ateliers rock

DIVERS

14 Recrutement d'accueillantes d'enfants

14 Groupe vocal "à l'accordage"

LE MOT DU BOURGMESTRE



Chers Tellinoises, Chers Tellinois,

Je vais cette fois adresser mon message aux jeunes gens de 16 et 17 ans.

Le 9 juin 2024 auront lieu les élections en vue de désigner les députés européens.

Ces députés, provenant de tous les états membres composeront le Parlement Européen.

Leur rôle consiste, entre autres, à voter les lois européennes, à contrôler l'utilisation du budget européen et à s'assurer que la législation européenne est correctement mise en œuvre.

Pour la première fois, lors de ces élections, vous, les jeunes de 16 at 17 ans figurerez sur la liste des électeurs.

Vous n'avez donc pas besoin de vous inscrire pour voter, vous recevrez une convocation.

Par contre, pour vous, le vote ne sera pas obligatoire.

Voici quelques informations générales.

A Tellin, le vote se fera sur papier.

Tous les électeurs, à partir de 18 ans, ont l'obligation de se rendre pour voter dans le bureau indiqué sur leur convocation.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 14h.

Si vous êtes dans l'incapacité d'aller voter, vous avez 2 solutions :

-Soit vous donnez procuration. Dans ce cas, le mandataire que vous aurez désigné, devra d'abord aller voter dans son propre bureau et ensuite se rendre dans le bureau qui vous avait été attribué, muni du formulaire de procuration que vous aurez complété et signé, de sa carte d'identité ainsi que de la preuve qu'il a voté (cachet de son bureau de vote).

Il est possible de donner procuration à n'importe quel électeur, mais chaque électeur ne peut détenir qu'une seule procuration.

-Soit vous pouvez transmettre les raisons de votre incapacité au Juge de Paix de votre canton (Neufchâteau). C'est lui qui décidera si vos raisons sont justifiées ou non.

Chers jeunes gens, vous voilà donc investis du pouvoir de participer à la désignation de ceux qui représenteront notre nation et ses intérêts au plus haut niveau.

Faites entendre votre voix, vous voterez pour l'avenir et l'avenir , c'est vous !

Y. DEGEYE., Bourgmestre

LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez ci-dessous les points présentés au Conseil Communal een date du 30 janvier 2024 :

CONSEIL COMMUNAL DU 30 JANVIER 2024

- L'approbation du cahier des charges et des conditions de passation du marché du PCDR relatif à la transformation de la Salle Concordia en atelier rural et en maison rurale ;
- L'approbation du cahier spécial des charges dans le cadre de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relatif à l'appel à projets « Résilience, Biodiversité-Climat » Aménagement d'ouvrages de retenu (Zone d'immersion Temporaire -ZIT), et aménagements visant à favoriser la biodiversité au droit du cours d'eau du Ry d'Awenne en amont du village de Grupont ;
- L'approbation de l'adaptation du tarif des repas scolaires pour les repas des aînés ;
- L'approbation des fixations des conditions de recrutement pour l'engagement d'un agent D4 pour le service population ;
- L'approbation de l'appel à candidature pour l'admission au stage dans une fonction de directeur/trice à l'école fondamentale communale de Tellin.

La Directrice Générale,
A.LAMOTTE.

LES NOUVELLES DE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE



Nous avons accueilli en date du 04 décembre 2023, Madame Mélissa RIDELLE responsable du service du ressources humaines et enseignement.

C'est après un parcours l'entrainant d'abord vers une société de construction, puis vers une autre commune en tant que Coordinatrice de la Planification d'Urgence, ensuite en tant que Conseillère au sein d'une mutuelle que Mélissa dépose ses valises chez nous.



Nous avons également accueilli en date du 29 janvier 2024, Madame Caroline LIBERT qui travaille en partie au service population et état-civil et qui assurera également le secrétariat au service travaux durant l'absence de Madame Stéphanie COLLIGNON.

Institutrice pendant plus de 20 ans, Caroline mettra ses qualités d'écoute, d'organisation et de rigueur au service de nos citoyens.

Après un peu plus de 10 ans en tant que gestionnaire IT, d'abord chez un grand distributeur d'électricité,



ensuite pour une société de moins grande envergure, Monsieur Thomas DELOYER mettra toutes ses compétences professionnelles et personnelles en tant que responsable du service informatique de notre administration le lundi 18 mars 2024. Il sera également délégué à la protection des données.

Son arrivée permettra un nouveau souffle de vie pour notre Espace Public Numérique.



Gradué en construction, ayant travaillé comme conducteur de travaux, puis comme agent technique pour une Commune voisine de la nôtre pendant 7 ans, Monsieur Loïc COLLIGNON arrivera au service travaux le 19 mars 2024, pour commencer la formation avec notre agent technique, Monsieur Pascal PETIT, pour une remise de flambeau toute proche...

Nous leur souhaitons la bienvenue chez nous.

Annick LAMOTTE,
Directrice Générale.



PASAY DE GRUPONT À BURE : VENTE DE 3 TERRAINS À BÂTIR ÉQUIPÉS.

Les conditions de vente et le formulaire de candidature sont téléchargeables sur le site internet **www.tellin.be** ou sur simple demande à l'Administration Communale.





ECHOS DE NOS CLOCHERS » N° 210

Notre prochain bulletin communal sera distribué la semaine du 03 au 05 juin 2024.

Les articles pour ce numéro devront nous parvenir pour le mercredi 24 avril 2024.

mariane.remacle@tellin.be

Remacle Mariane
Service Communications









QUOI DE NEUF SUR LES TRAVAUX

DISTRIBUTION D'EAU

En réponse aux inquiétudes de certains, nous vous apportons ci-après les précisions concernant la qualité de l'eau de distribution communale.

Suite au monitoring des PFAS dans l'eau distribuée sur la Commune de TELLIN réalisé avec le support du laboratoire de la SWDE, la Région Wallonne nous a informé que la somme des 20 PFAS repris dans la Directive sur la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine est < 1 ng/l.

Ce résultat est naturellement bien en dessous de la future norme européenne limitée à 100 ng/l/.

Vous trouverez, ci-après copie des paramètres analysés.

		TELLIN
		28-11-23
		1053067
		ZTELLIN1
		TELLIN - Rue de Han 1 BURE réseau
PFBuA	Acide perfluorobutanoïque (PFBuA)	<1,00
PFPeA	Acide perfluoropentanoïque (PFPeA)	<1,00
PFHxA	Acide Perfluorohexanoïque (Pfhxa)	<1,00
PFHpA	Acide Perfluoroheptanoïque (Pfhpa)	<1,00
PFOA	Acide Perfluorooctanoïque (Pfoa)	<1,00
PFNA	Acide perfluorononanoïque (PFNA)	<1,00
PFDA	Acide perfluorodécanoïque (PFDA)	<1,00
PFUnDA	Acide perfluoroundécanoïque (PFUnDA)	<1,00
PFDoDA	Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	<1,00
PFTrDA	Acide perfluorotridécanoïque (PFTrDA)	<2,00
PFBuS	Acide perfluorobutanesulfonique (PFBuS)	<1,00
PFPeS	Acide perfluoropentanesulfonique (PFPeS)	<1,00
PFHxS	Sulfonate de Perfluorohexane (Pfhxs)	<1,00
PFHpS	Acide perfluoroheptane sulfonique PFHpS	<1,00
PFOS	Sulfonate de Perfluorooctane (Pfos)	<1,00
PFNS	Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	<1,00
PFDS	Acide perfluorodécane sulfonique (PFDS)	<1,00
PFUdS	Acide perfluoroundécane sulfonique	<1,00
PFDoS	Acide perfluorododécane sulfonique	<2,00
PFTrDS	Acide perfluorotridécane sulfonique	<1,00
Somme PFAS (20)	Somme PFAS (20)	0

Pascal PETIT
Agent Technique en chef
Service Travaux

DÉPLOIEMENT PAR VOO D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE INTERNET HAUT DÉBIT DE 1GIGABIT PAR SECONDE



Dans le cadre du déploiement par VOO d'une nouvelle infrastructure internet haut débit de 1 Gigabit/sec. sur l'ensemble de la Commune de Tellin, des travaux de pose de gaines seront réalisés prochainement à Grupont et Bure (rue du Faubourg et rue Maréchal-Foch).

La circulation sera réglée à l'aide de feux tricolores.

Bonne nouvelle pour les citoyens ! VOO déploie au sein de la commune une infrastructure internet à très haut débit qui permettra aux citoyens de bénéficier d'un service internet Gigabit d'Orange ou de VOO d'ici au plus tard fin 2025. Ce déploiement est en partie soutenu par le Gouvernement fédéral dans le cadre du plan zones blanches 2023.

La nouvelle est d'autant plus réjouissante que le déploiement concerne l'ensemble de l'entité de la commune, offrant ainsi à tous les citoyens une connectivité performante.

Vous constaterez par conséquent à certains moments au cours de 2024 et 2025 la présence d'employés de VOO ou de ses sous-traitants faisant des relevés géographiques, la fréquente circulation de camionnettes de VOO, des travaux localisés d'ouverture de trottoirs, des travaux en aérien. Les travaux consisteront en la pose de tronçons de fibres, l'installation d'armoires de rues, le remplacement de certains câbles et l'installation d'équipements.

Pendant la réalisation de certains travaux sur le réseau, des interruptions du service de télévision auront lieu à certains moments pendant la journée. Le service sera rétabli avant le début de la soirée. L'opérateur informera les clients du service TV de VOO de la zone concernée.

Ces désagréments sporadiques seront compensés par les avantages qu'offrira cette nouvelle infrastructure internet Gigabit d'Orange et de VOO pour les citoyens d'ici la fin de 2025. Cette nouvelle infrastructure fixe apportera un changement considérable dans l'usage internet des citoyens et des entreprises de tous les villages de l'entité, que ce soit pour l'internet ou pour les services interactifs de télévision (rattrapage, vidéo à la demande). Plus de limite donc pour les usages privés et professionnels des habitants.

Autre bonne nouvelle : pas besoin d'installer un nouveau câble de raccordement entre la rue et la maison. Le câble de raccordement existant pour la télévision est fonctionnel pour profiter du nouveau service internet d'Orange ou de VOO.

Nous vous demandons donc un peu de patience et votre compréhension par rapport aux travaux en cours dans la commune.

Une fois les travaux terminés dans une zone, l'opérateur informera les citoyens de la zone concernée de la disponibilité des services.

Pascal PETIT
Agent Technique en chef
Service Travaux

AMÉNAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DE BURE

MISE AU POINT CONCERNANT LA CIRCULATION :



Par le service Travaux de la commune de Tellin et la ZP Semois et Lesse

Contrairement aux informations communiquées lors de notre dernier périodique, nous avons été obligés, de commun accord avec l'entreprise, de modifier l'arrêté de circulation le 26 janvier 2024 suite aux conditions hivernales qui ont occasionné des dégradations importantes sur les voiries de déviation, les rendant impraticables et dangereuses.

Les seules déviations maintenues concernent :

- Les services des TEC, dans le sens TELLIN vers Bure, qui empruntent toujours la rue de Belvaux vers Bure au départ des Cambuses afin d'éviter leur croisement dans la rue de Tellin.
- Le trafic de transit de + de 3,5 T, excepté riverains et livraisons, entre TELLIN et GRUPONT, via la RN 899, Wavreille et la RN 803.

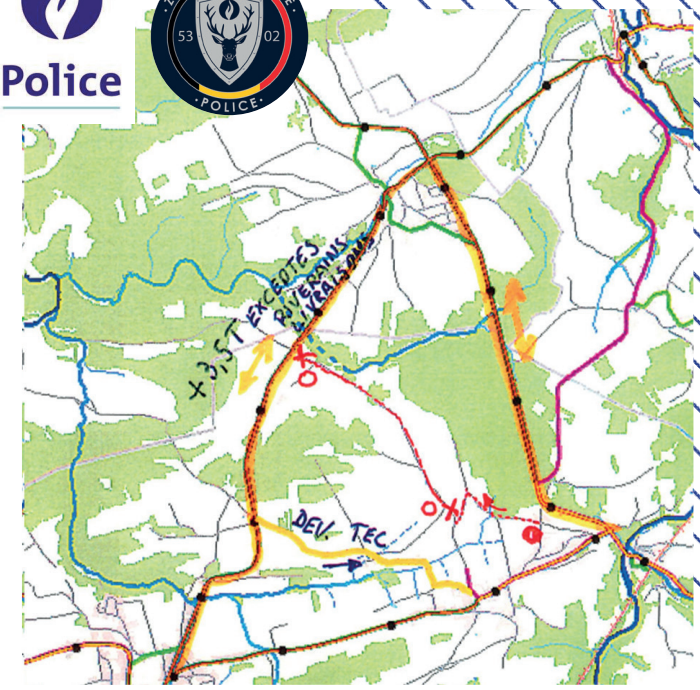
La rue de Han, depuis son carrefour avec la rue des Fosses jusqu'à la RN 899, est interdite dans les deux sens, exceptés riverains et convois agricoles.

Un sens unique est maintenu au départ du carrefour entre la rue de Han et la rue des Fosses jusqu'à son carrefour avec la rue de Lesterny.

La vitesse dans la partie chantier est limitée à 30 KM/H.

La police effectuera des contrôles de manière ponctuelle.

Police



La Zone de Police Semois





Chats errants

NE NOURRISSEZ PAS LES CHATS ERRANTS

Bien que la tentation soit forte, nourrir les chats errants engendre automatiquement une sédentarisation de l'animal. Si vous ne voulez pas vous occuper ou gérer cet animal, ne l'encouragez pas à rester!
Si malheureusement c'est déjà le cas, voici la marche à suivre :

1 PRENEZ CONTACT AVEC LA COMMUNE

Si vous identifiez un chat ou un groupe de chats errants, faites nous connaitre la situation. Chaque année, nous mettons en place une campagne de stérilisation des chats errants et nous pouvons intervenir avec votre collaboration.

2 CAPTURE

Une fois pris contact avec la commune et le vétérinaire, celui-ci viendra déposer une cage d'attrape soit chez vous si le/les chat(s) sont sur votre propriété, soit à proximité. Une fois que l'animal est pris, vous le signalez au vétérinaire qui viendra relever la cage.

3 STÉRILISATION ET RELÂCHE

Le vétérinaire va désormais procéder à la stérilisation de l'animal et va entailler l'oreille pour l'identifier et éviter une seconde attrape. Une fois celui-ci en état, le vétérinaire viendra ramener l'animal où il a été pris.

RAPPEL

Stériliser son chat est avant tout un acte responsable mais également une obligation légale depuis le 1er novembre 2017.
Chaque année, des milliers de chats sont recueillis dans les refuges wallons. La surpopulation féline dans les refuges contraint souvent à des euthanasies. L'accueil étant trop coûteux et les chats n'étant que trop rarement accueillis dans une nouvelle famille.
S'ajoute à cela la problématique des chats errants dans nos communes. Un couple de chats peut donner naissance à 6.000 chats en 5 ans ! Le chat a alors une courte espérance de vie : la faim, les maladies, le froid le font souffrir.
La stérilisation comporte de nombreux avantages à la fois pour l'animal et son propriétaire. Espérance de vie allongée, meilleure santé ou encore plus grande sociabilité... c'est un nouveau départ pour une vie meilleure pour tous.

CONTACT

Service Environnement : 084/37.42.80 - urbanisme-environnement@tellin.be
THIRIONET Caroline : 0495 61 54 16

« ZERO PHYTO » - GESTION DIFFERENCIEE : « Entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible »





Entretien des sépultures : à qui incombe le nettoyage des tombes ?



La Commune entretient les allées, taille les massifs et les arbustes, tond ou fauche les espaces enherbés selon un programme appelé « gestion différenciée ». Un des principes consiste à remplacer les espaces minéraux (graviers, béton ...) par des espaces végétalisés et de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

L'entretien des sépultures et monuments sont à charge des **propriétaires** dont on sollicite une participation active dans le respect de la politique « zéro phyto ». En effet, comme nous ne pouvons plus utiliser de désherbants chimiques pour traiter les zones communes, il est important d'empêcher les plantes invasives de se disséminer.

Il va donc de soi que l'entretien des cimetières dans leur globalité est un travail commun entre la commune et le particulier !









TAILLE DES HAIES EN BORDURE DE VOIRIE CARROSSABLE

L'été est une période particulièrement active pour l'agriculture, notamment avec les moissons. Le passage de ces véhicules agricoles sur les voiries peut être gêné par des haies et branches surplombant la chaussée.

Pour rappel, le règlement général de police prévoit en son article 54 :

« Art. 54 Sans préjudice de prescriptions particulières des lotissements et du prescrit du règlement provincial sur la voirie vicinale qui impose l'élagage des arbres et des haies de manière à ne pas empiéter sur la voie publique, tout titulaire d'un droit réel ou personnel d'une propriété, tout occupant d'un immeuble est tenu de veiller à ce que les plantations de sa parcelle soient émondées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la voie carrossable, à **moins de 4,5 mètres au-dessus du sol** ;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 2,5 mètres au-dessus du sol ;
- ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit la hauteur ;
- ne nuise à la visibilité nécessaire pour la circulation routière, spécialement aux croisements et jonctions de voirie. »

Ces branchages importuns sont particulièrement dommageables aux véhicules (rétroviseurs, gyrophares arrachés, carrosserie griffée, perte de paille le long de la route ...) mais surtout en terme de sécurité. Il arrive en effet que ces branches empêchent tout simplement le conducteur de s'écarter au croisement d'un autre véhicule.

Nous vous remercions dès lors de procéder aux coupes et aménagements conformément au RGP et pour la sécurité de tous.





THEATRE

La troupe des Cloches Fêlées vous présente

LE REGIME

Une pièce de Sylviane Auvara
Mise en scène par Graziella De Villa



Rendez-vous au Collège d'Alzon à Bure :
Le samedi 27 avril à 20h
le dimanche 28 avril à 15h (Au profit du Télévie)
le mercredi 1 mai à 15h
le vendredi 3 mai à 20h
Réservations :
Marie-Christine Charlier : 0497 10 64 59
Jean-Pierre Magnette : 0496 72 64 35
Prix : 8 euros
Gratuit pour les moins de 12 ans

1er Mai

VTT-TELLIN

Rendez-vous ce 1er mai pour une nouvelle édition de notre Transforestière.

29ème édition.

Les habituels ingrédients seront présents ; parcours exceptionnels et variés, bonne humeur, et bien-sûr pour terminer, nos pains-saucisse ainsi que les rafraîchissements.

Plus de renseignements sur
https://www.facebook.com/1maiTransforestiereTellin

La Fonderie de Tellin

TELLIN
ANCIENNE FONDERIE
Val des Cloches 129A

COULÉE DE CLOCHES À L'ANCIENNE 2024

WE des 7 et 8 septembre



Un cadeau original à offrir ou à s'offrir ?

UNE CLOCHE en BRONZE, un objet d'art unique marqué d'éternité...

Décors et inscriptions personnalisés

Demandez le bon de commande (date limite : 31 mai 2024)
0467/122712 – tellin.fonderie@gmail.com

Éd. resp . : Anne Charlier-des Touches

La Fonderie de Tellin

TARIFS 2024

Diamètre (mm)	Poids du bronze (kg)	Cloche + battant 	Cloche + battant + joug + support 
220	5	1170 €	1460 €
260	8	1320 €	1610 €
300	13	1560 €	1860 €
315	18	2250 €	2580 €
356	25	2850 €	3320 €

Tarifs actualisés au 01/01/2024







A VOS AGENDAS !!!

Grand dîner en vue

Au profit du Noël de nos Aînés.

Le 15 septembre 2024 à 12h

A la salle de Resteigne City.

Ambiance musicale assurée

Menu disponible dans prochain écho

Renseignements et réservations : 0494 650 886

Organisation : Comité repas des aînés

Lejeune Pascale ,Bodson Carole et Honnay Philippe.

CONCERT DES ATELIERS ROCK DE TELLIN

Samedi 18/05 à partir de 19h30

Une soirée en grande pompe pour fêter les 20 ans les ateliers rock !

Où ? Maison de la Culture Famenne-Ardenne (salle de spectacle) - chaussée de l'Ourthe, 74 - 6900 Marche-en-Famenne

Prix : 3€ / gratuit pour les - de 12 ans

Renseignements et inscriptions : 084 31 46 89 – billetterie@mcfa.be - www.mcfa.be



RECRUTEMENT D'ACCUEILLANTES D'ENFANTS.

Le BILBOQUET, service d'accueil d'enfants, recrute des accueillant(e)s salarié(e)s à domicile.

Les candidat(e)s doivent disposer du titre requis (puéricultrice, agent d'éducation, auxiliaire de l'enfance, accueillante d'enfants, directrice de maison d'enfant).

AVANTAGES

- Contrat à durée indéterminée
- Salaire garantit
- Engagement rapide
- Possibilité de postuler à temps plein ou à 4/5ème
- Gestion administrative et suivi des dossiers par le service social
- Matériel de puériculture fourni par le service

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE D'ACCUEILLANTES À DOMICILE ?

Contactez – nous !

Rue de Commerce, 7 - 6890 LIBIN.

061 65 01 82 – e-mail : m.davreux@libin.be prochaine, ça sera top ! merci »

GROUPE VOCAL « A L'ACCORD'AGE »

Le groupe vocal À l'Accord 'âge recrute de nouveaux membres. Jeunes, moins jeunes, avec ou sans connaissances musicales, vous êtes tous les bienvenus, n'hésitez pas à nous rejoindre! Notre répertoire tourne autour d'un thème différent chaque année et nous chantons principalement en français, aussi bien des intemporels, que des Disney, ou encore des chansons actuelles.

Les répétitions ont lieu tous les lundis de 19h30 à 21h30 dans la maison des associations de Wellin (Rue de Beauraing 24, 6920 Wellin).

Si vous avez des questions ou si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 0499 30 61 47 ou par mail alaccordage2023@gmail.com

PLAINES DE VACANCES D'ÉTÉ

L'année académique se termine le vendredi 5 juillet.

Attention ! La Capucine sera fermée le vendredi 5 juillet !

Pour vous aider à planifier vos vacances et les activités de vos enfants, nous vous informons des dates des plaines organisées durant cet été par le CPAS. Au total, 4 semaines qui se dérouleront du 15 juillet au 9 août pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans. Le programme et toutes les informations seront communiqués ultérieurement via les écoles et le site internet de la commune.

Attention : Les inscriptions ne seront possibles qu'à partir du 13 mai.

FERMETURE DE LA CAPUCINE

En juillet et août . Fermeture le vendredi 5 juillet

Fermeture du 8 au 12 juillet et du 12 au 23 août



RECRUTEMENT D'ANIMATEURS DE PLAINES

Le CPAS de Tellin fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant ses plaines de vacances qui se déroulent du 15 juillet au 9 août.

Conditions : Avoir 16 ans accompli au 30/6/2024

Est un atout supplémentaire si tu possèdes :

- Un brevet d'animateur (reconnu par la communauté Française) ou en voie d'être breveté.
- Un diplôme de puéricultrice
- Une formation d'éducateur ou si tu suis tes études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.

Être motivé et avoir le sens des responsabilités

L'animateur sera à même :

- D'organiser et de préparer les activités
- De participer à la journée d'information et de préparation du programme qui aura lieu le 5 juillet.
- D'encadrer et d'animer un groupe d'enfants.

Les candidatures sont à rentrer auprès de Monsieur le Président du CPAS Rue de la Libération, 45 à 6927 Tellin ou par mail à officiel.cpas-tellin@tellin.be.

Pour toute information contacter : Françoise Vanlaere coordinatrice 0499/697268 ou francoise.vanlaere@tellin.be

johan pierret
SUZUKI - MAZDA - AIXAM

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

SUZUKI

mazda



061 61 10 07

Avenue des Chasseurs Ardennais 8
6870 Saint-Hubert

Suivez-nous sur Facebook

RÉFLEXOLOGUE
PROFESSIONNELLE

TELLIN

Soulagez toutes vos tensions nerveuses, articulaires, ... par la réflexologie plantaire.

Prenez du temps pour vous, détendez-vous !

KARINE DE WILDE
RÉFLEXOLOGUE

084 40 03 44 • WWW.REFLEXOKDW.BE



Clos du Chaurnet 150 • 6927 TELLIN
0498 05 36 69 • ampersonn@gmail.com
www.ampersonn.be

Votre publicité dans nos revues communales ?

0499 88 18 20
sebastien@imprimerie-doneux.be

AUTOSELUX votre spécialiste automobile TELLIN

- Atelier de réparation multi-marques
- Mécanique & carrosserie

Bureau Libert
COURTIER EN ASSURANCES
AGENT BANCAIRE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
info@bureau-libert.be - www.bureau-libert.be
T. 084 36 61 43

La Cathédrale
HOSTELLERIE

Cliff VANHOOREN
Grand'Rue 25 • 6927 Resteigne (Tellin)
084 47 76 66 • 0497 63 62 53

Fermé le dimanche soir, lundi et mardi, sauf les vacances

www.lacathedrale.be • info@lacathedrale.be
La Cathédrale

Mini Market de Tellin

Mini market
TELLIN

Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain
Gérant
084/366 790
Sprl tellindis
TVA 0698 889 750
BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com

JÉRÔME LIESNARD
PEINTURE ET DÉCORATION
+32 (0)496 08 53 65

DONEUX IMPRIMERIE

VOTRE PUBLICITÉ DANS NOS REVUES COMMUNALES ?
CONTACTEZ SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE OU 0499 88 18 20

Upub